

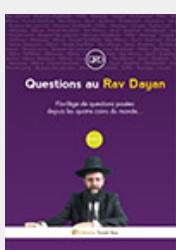


Traité Kiddouchine

Michna 5 - Chapitre 1

א, ה נכסים שיש להן אחריות--נקני בכספי, ובשטר, ובחזקה;
ושאי להן אחריות, אין נקנין אלא במשיכה. נכסים שאין להן
אחריות--נקני עם נכסים שיש להן אחריות בכספי, ובשטר,
ובחזקה; ושאי להן אחריות, זוקקין את הנכסים שיש להן
אחריות לישבע עליהם עלייהן.

Les biens garantis (immobiliers) [comme les terrains, les maisons, les cours et les champs] sont acquis par de l'argent, un acte de vente ou la prise de possession ; les biens non-garantis (mobiliers) ne sont acquis que par la traction à soi ; les biens mobiliers sont acquis avec les biens immobiliers par de l'argent, un acte de vente ou la prise de possession ; les biens mobiliers contraignent les biens immobiliers en ce que l'on prête serment à leur sujet.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions